

Brevet d'Initiation Aéronautique : "Une occasion de déployer ses ailes"

Le BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) est une proposition originale que le groupe scolaire Champagnat souhaite faire aux collégiens de 3^{ème} et lycéens de seconde passionnés d'aviation : Elle permet de suivre durant une année scolaire des cours de culture aéronautique pour décrocher un diplôme, et peut-être rencontrer des professionnels et vivre un premier vol en cockpit.

Qui l'organise ?

Le Brevet d'initiation aéronautique ou B.I.A est une formation organisée par l'Education nationale avec divers partenaires (Armée de l'air, les fédérations de sports aériens et la Direction générale de l'aviation civile...). Le Groupe scolaire CHAMPAGNAT souhaite préparer les élèves volontaires à ce diplôme.

Où ?

Le BIA préparé par un professeur titulaire du Certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique se déroulera au Lycée Champagnat

Quand ?

Les mercredis après-midi de 13h15 à 15h15 du 04/11 au 05/05 sur temps scolaire soit environ une quarantaine d'heures.

Quel coût ?

Une somme de 60 euros est demandée à chaque participant afin de financer la préparation. Le passage des épreuves et la délivrance du diplôme sont gratuits.

Quel est le contenu des cours ?

Il s'agit d'un brevet de "culture aéronautique" à mi-chemin entre loisirs et études. Il comporte des notions sur l'histoire de l'aviation, la météorologie, les principes du vol, les différents types d'aéronefs, les consignes de sécurité et de navigabilité.

Il ne s'agit que d'une initiation (qui n'exige aucune connaissance préalable), mais ce programme recouvre tout de même 60% des connaissances requises pour décrocher son brevet de base, le premier degré de formation pour devenir pilote privé.

Est-ce seulement de la théorie ?

L'essentiel de la formation est théorique, mais au cours de l'année, une visite pourra être programmée dans un aéro-club.

Un vol est-il prévu dans le cursus ?

Un vol pourra être proposé aux lauréats de l'examen.



Y a-t-il un examen à passer pour avoir son BIA ?

Oui, il a lieu chaque année à la mi-mai. C'est un écrit qui comporte une centaine de questions à choix multiples ou QCM. "Si l'on révise bien ses cours, ce n'est pas difficile", estime Lilian. Environ 75% des candidats ont réussi leur BIA en 2014.

Le diplôme du BIA est délivré conjointement par le ministère de la Transition écologique et solidaire, chargé des transports, et l'Éducation nationale.

Le BIA, à quoi ça sert ?

L'objectif de la formation est de faire découvrir les différents métiers de l'aviation et de préparer un diplôme qui valide des connaissances dans le domaine aéronautique et spatial. Les pilotes ont beau avoir la vedette, il existe en réalité bien d'autres métiers tout aussi intéressants dans l'aéronautique, notamment l'industrie, un secteur dans lequel la France est en pointe.

Passer son BIA alors qu'on est encore au collège ou au lycée peut donc être une bonne façon de préparer son orientation : Un BIA sur un CV est un atout.

Concrètement le BIA c'est :

- Un diplôme de l'Education Nationale
- Un diplôme conseillé pour rentrer dans les écoles à dominantes aéronautiques
- Des bourses pour passer des brevets de pilote

COUPON D'INSCRIPTION A DEPOSER A LA VIE SCOLAIRE DU COLLEGE OU DU LYCEE AU PLUS TARD LE 14 OCTOBRE 2020

Nom :

Prénom :

Classe :

- Souhaite suivre la PREPARATION AU BIA
- S'engage à suivre la totalité de la formation du 04/11/2020 au 05/05/2021
- A bien noté qu'une participation de 60 euros sera prélevée en 2 fois 30 euros (1^{er} et second trimestre)

Attention, le nombre de places étant limité à 16 participants, les inscriptions seront prises par ordre de retour dans l'Établissement.

Signature Elève :

Signature(s) Parent(s)

